



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet de loi de finances

ANNÉE 2021

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE (LPM) ANNÉE 3





Discours en l'honneur des défilants du 14 juillet 2020 depuis l'hôtel de Brienne

ÉDITO



RÉSILIENCE.

C'est le maître mot de l'année 2020, marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent. C'est aussi le nom de l'opération menée avec professionnalisme par nos militaires pour soutenir les Français durant la pandémie.

Les armées sont un

des piliers de la résilience de notre pays ; et la loi de programmation militaire est un des piliers de la résilience de nos armées.

Cette année encore, nous avons tenu nos engagements et je suis fière et heureuse de présenter un budget en hausse de 4,5 % par rapport au budget 2020 pour porter le budget des armées à 39,2 milliards d'euros en 2021, soit 1,7 milliard d'euros de plus, conformément à la loi de programmation militaire.

La montée en puissance des équipements se poursuit. Dans les trois armées, les livraisons se poursuivent avec notamment 157 blindés Griffon et 20 Jaguar pour l'armée de Terre, une nouvelle frégate multi-missions pour la Marine nationale et trois nouveaux avions MRTT Phénix pour l'armée de l'Air et de l'Espace. Concernant les commandes, le lancement du démonstrateur du système de combat aérien du futur sera un pas important dans la préparation de l'avenir des capacités opérationnelles de nos armées.

Nous avons à cœur de soutenir l'économie française et le dynamisme de nos territoires : avec près de 40 milliards d'euros d'investissements prévus dans le budget 2021, la loi de programmation militaire s'impose comme un plan de relance à part entière, avec une attention particulière aux PME et aux jeunes *startups*, notamment innovantes. En 2021, le ministère des Armées poursuivra son effort d'investissement pour soutenir l'innovation (901 millions d'euros) tout en diversifiant les outils en faveur des *startups* et PME. Le fonds DEFINNOV, doté de 200 millions d'euros sur cinq ans, favorisera la captation d'innovations dans des domaines technologiques pointus proposées par des pépites françaises pouvant intéresser la Défense.

La loi de programmation militaire est aussi un véritable plan de recrutement pour attirer les talents : près de 27 000 recrutements seront effectués en 2021 et les offres d'apprentissage de nos armées seront accrues de 25 %. En ces temps difficiles pour l'insertion professionnelle, alors que les jeunes sont les premières victimes de la crise sanitaire, c'est une fierté de pouvoir

leur offrir la possibilité de trouver dans nos armées, non seulement un engagement, mais également une formation professionnelle qui, une fois venu le temps de quitter l'uniforme, servira l'économie toute entière.

Ce budget met également l'humain et la famille à l'honneur. Dans le cadre de notre plan Famille, 237 millions d'euros, soit 60 millions de plus qu'en 2020, seront consacrés à l'amélioration des conditions d'hébergement de nos militaires, qui permettront notamment de lancer la création de 850 places et la réhabilitation de 1 400 autres.

Notre budget 2021 est un budget exigeant, au service de la souveraineté de notre pays. Nos armées se doivent d'être prêtes, qu'il s'agisse d'empêcher une attaque informatique de nos systèmes de défense, dans le domaine cyber, de neutraliser un drone espion, ou d'être en mesure de riposter sur de nouveaux théâtres, comme l'espace. Notre plan de bataille se nomme loi de programmation militaire et cette année encore, porte fièrement son ambition : protéger les 67 millions de Français, aujourd'hui et demain.

Florence Parly

Ministre des Armées

ÉDITO



Depuis 2017, le Gouvernement poursuit une politique constante de maintien et d'extension des droits en faveur des ressortissants du monde combattant, en décidant et en mettant en œuvre des mesures demandées depuis longtemps, mais restées jusqu'ici sans réponse : harmonisation des conditions d'octroi de

la pension de réversion aux conjoints survivants d'avant et d'après 1962, en 2018 ; extension du bénéfice de la carte du combattant pour les anciens combattants de la période 1962-1964, en 2019 ; hausse de la pension de celles et ceux qui ont renoncé à une grande partie de leur carrière professionnelle pour prendre soin de leur conjoint grand invalide, en 2020.

En outre, dès le 1^{er} janvier 2021, en application de la loi de finances pour 2020, les conjoints d'anciens combattants – principalement les veuves – ayant atteint l'âge de 74 ans, pourront bénéficier de la demi-part fiscale dès lors que leur conjoint avait bénéficié de la retraite du combattant. Il s'agit là d'une avancée notable qui était réclamée par de nombreuses associations. Le projet de loi de finances pour 2021 complète et prolonge l'action souhaitée par le Président de la République pour le monde combattant.

Doté de 2 milliards d'euros, ce budget maintient tous les droits à réparation des anciens combattants, de leurs ayants droits, des victimes civiles de guerre et des victimes de terrorisme. Au-delà, il porte plusieurs mesures nouvelles.

Le soutien aux publics en situation de fragilité reste une de mes priorités. Ainsi, une veuve de grand invalide de guerre pourra bénéficier d'un supplément de Pension militaire d'invalidité (PMI) si son conjoint décédé avait bénéficié d'une PMI de 6 000 points, contre 10 000 points aujourd'hui. Au titre de son action sociale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est doté de 25 millions d'euros malgré la diminution des ressortissants. Le fonds de solidarité destiné aux enfants de harkis, dont le périmètre a été élargi, s'élève à 7 millions d'euros. Les moyens d'action des établissements publics sont confirmés. Le contrat d'objectifs et de performance de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), voté et signé cet été, a fixé les orientations de l'action de l'Office pour la période 2020-2025 : maintien de son réseau départemental, transformation, renforcement de son action au profit des anciens combattants des opérations extérieures et de son rôle comme opérateur de la mémoire combattante. Le PLF 2021

donne à l'établissement les moyens de fonctionnement nécessaires, ce qui se traduit par la remise à niveau de la subvention pour charges de service public, à hauteur de 56 millions d'euros.

Pour sa part, l'Institution nationale des Invalides (INI) bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 12,3 millions d'euros et d'une dotation d'investissement de 3,7 millions d'euros en crédits de paiement pour mettre en œuvre son programme d'infrastructures.

La subvention versée à l'Ordre de la Libération est stabilisée à 1,7 million d'euros.

Comme je m'y étais engagée, les crédits destinés à la politique de mémoire augmentent de 60 %, passant de 11 millions d'euros en 2020 à un peu moins de 18 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 2,5 millions d'euros que l'ONACVG consacrera à l'entretien courant des hauts lieux de mémoire. Ils permettront de faire face aux besoins d'entretien des nécropoles et des hauts lieux de mémoire et de mener à bien les rénovations indispensables.

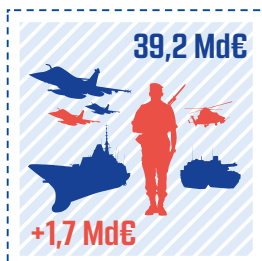
Les crédits consacrés aux actions vers la jeunesse augmentent de 15 % (21,3 millions d'euros en 2021 contre 18,5 millions d'euros en 2020). Ce budget permettra de convoquer les jeunes qui doivent effectuer leur Journée défense et citoyenneté (JDC) cette année, mais aussi ceux qui n'ont pu y participer en 2020 du fait de la crise sanitaire et de la suspension des JDC durant plusieurs mois.

Grâce à une meilleure organisation, le nombre des jeunes accueillis au sein du Service militaire volontaire (SMV) s'élèvera à 1 200 contre 1 000 les années précédentes.

Tels sont quelques-uns des points saillants de ce PLF 2021. Il nous permettra de mettre en œuvre notre politique ambitieuse en faveur du lien Armée-Nation, de la mémoire et du monde combattant.

Geneviève Darrieussecq

Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

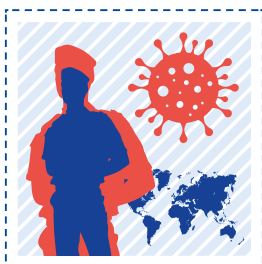
MISSION DÉFENSE - 10 POINTS CLÉS**01**

LPM respectée : pour le 3^e budget consécutif, une hausse de 1,7 Md€ de crédits de paiement conforme à la programmation, soit 39,2 Md€ en 2021, soit 6,8 Md€ de hausse entre LFI 2017 et PLF 2021 (une augmentation totale de 21 %)

02

LPM de relance : avec près de 40 Md€ d'engagements prévus pour investir dans le budget 2021, la LPM est une contribution déterminante du ministère des Armées à la relance

Près de 40 Md€

**03**

Résilience COVID : effort spécifique en faveur du Service de santé des armées (SSA) en 2021 à hauteur de +27 %

04

Effectifs et recrutement : conformément à la LPM, le ministère des Armées bénéficie de 300 créations de postes mais, au-delà, ce sont près de 27 000 recrutements qui sont réalisés chaque année, notamment au profit des jeunes et dans les domaines du renseignement et du cyber

+300

**05**

Modernisation de la solde : avec 38 M€ dans le budget 2021, le ministère des Armées amorce la « Nouvelle politique de rémunération des militaires » (NPRM) avec un dispositif renforcé d'indemnisation de la mobilité géographique

DES ARMÉES

2021, LPM ANNÉE 3



06

Hauteur d'homme : 237 M€ d'investissement pour améliorer les conditions d'hébergement des militaires dans les enceintes militaires, 850 places nouvelles et 1 400 places réhabilitées

07

Livraisons attendues : des équipements modernes pour les armées, parmi lesquels 1 frégate multi-missions, 1 frégate légère furtive rénovée, 157 blindés Griffon, 20 blindés Jaguar, 12 000 fusils d'assaut HK 416F, 1 avion de transport A400M Atlas, 3 avions de transport et de ravitaillement MRTT Phénix



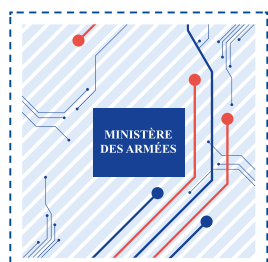
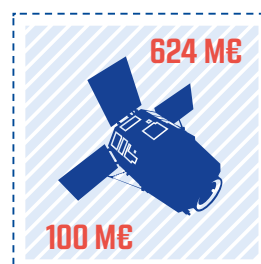
901 M€

08

Innovation, Cyber : 901 M€ de soutien pour l'innovation ; création de DEFINNOV

09

Espace : le ministère poursuit son effort dans le domaine spatial avec un budget de 624 M€ pour l'espace, 100 M€ au profit des lanceurs



10

Transformation du ministère : élaboration d'une stratégie énergétique et création du Service de l'énergie opérationnelle (seo), amélioration de la gouvernance des services de soutien et des projets numériques

MISSION ANCIENS COMBATTANTS - 10 POINTS CLÉS

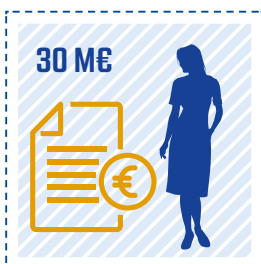
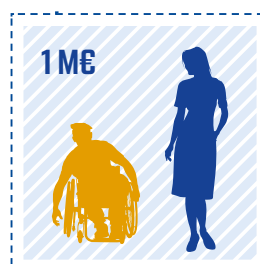


01

Budget 2021 : 2 Md€ pour le monde combattant, la mémoire et le lien entre la Nation et son armée, en 2021, dont 851 M€ de pensions militaires d'invalidité et 645 M€ au titre de la retraite du combattant

02

Conjoints survivants : extension du nombre de conjoints survivants de grands invalides de guerre pouvant bénéficier d'une majoration de pension de réversion, soit près de 5 300 euros de plus pour 200 bénéficiaires, pour un coût de 1 M€

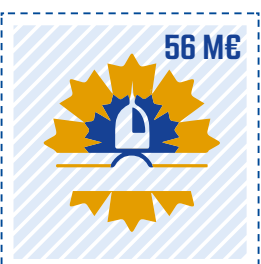
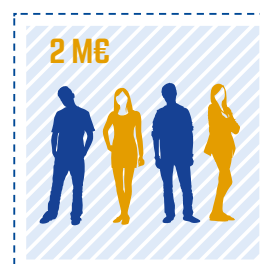


03

Demi-part fiscale : mise en œuvre de la mesure d'extension de la demi-part fiscale en faveur des conjoints survivants de grands invalides de guerre pour 30 M€ à partir du 1^{er} janvier 2021

04

Jeunes : montée en puissance et extension du dispositif de revalorisation des chèques de transport pour la participation aux journées défense et citoyenneté, soit 2 M€ en 2021



05

Office national des anciens combattants et victimes de guerre : une subvention de fonctionnement de 56 M€ permettant la mise en œuvre du contrat d'objectifs, de performance et de modernisation 2020-2025, dont 2,5 M€ au titre de l'entretien des nécropoles et des hauts lieux de mémoire

DES ARMÉES

2021, LPM ANNÉE 3

25 M€



06

Action sociale : 25 M€ en faveur des ressortissants du monde combattant les plus vulnérables et les plus démunis

07

Harkis : un budget prévisionnel de 7 M€ pour le Fonds de solidarité dédié aux enfants d'anciens combattants harkis ayant séjourné en camps et hameaux

7 M€



16 M€

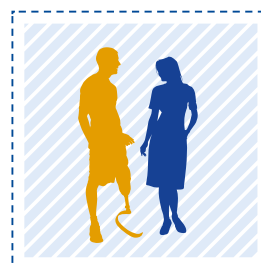


8

Institution nationale des Invalides : un budget de 16 M€ au titre de sa subvention de fonctionnement et la poursuite des travaux de modernisation de ses infrastructures

09

Point PMI : lancement en 2020 d'une commission État-Parlement-Associations sur l'évolution du point « pensions militaires d'invalidité »



18 M€



10

Mémoire : près de 18 M€ pour la politique de mémoire, auxquels s'ajoutent 2,5 M€ intégrés à la subvention versée à l'ONACVG, soit plus de 20 M€ au profit de notre patrimoine mémoriel



SOMMAIRE

Les chiffres clés du budget 2021.....	14
Un budget en hausse pour les armées.....	14
Un budget conforme à la LPM.....	15
Les déploiements des armées en 2020.....	16
Dans le monde.....	16
Sur le territoire national	17
Les priorités du budget 2021	19
Recruter des compétences pour les armées.....	19
Améliorer le quotidien du personnel et de sa famille.....	21
Renouveler les capacités opérationnelles.....	22
Garantir notre autonomie stratégique nationale.....	26
Contribuer à l'autonomie stratégique européenne.....	27
Détecter, capter et valoriser l'innovation	28
Moderniser, transformer, simplifier	29
Une communauté solidaire et impliquée au profit de tous	30
Des droits maintenus et étendus pour les anciens combattants.....	30
Un soutien actif aux blessés militaires	30
Un cycle commémoratif exceptionnel.....	31
La jeunesse au cœur de la Défense et des territoires	31
Notre contribution à l'emploi et à l'économie dans nos territoires.....	32
Rapports et autres documents d'information	34
Le futur de la Défense	35
 Annexe 1 - Principales données budgétaires en 2021.....	 38
Annexe 2 - Carte des principales livraisons en 2021.....	40
Annexe 3 - Glossaire.....	42

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2021

► UN BUDGET EN HAUSSE POUR LES ARMÉES

39,2 Md€

de crédits de paiement
pour la mission Défense



Soit **+1,7 Md€**

de ressources nouvelles à périmètre
constant par rapport à la LFI 2020

2 Md€

pour la mission Anciens
combattants, mémoire
et liens avec la Nation



Au total : **49,7 Md€** sur les deux missions
du ministère des Armées dont :

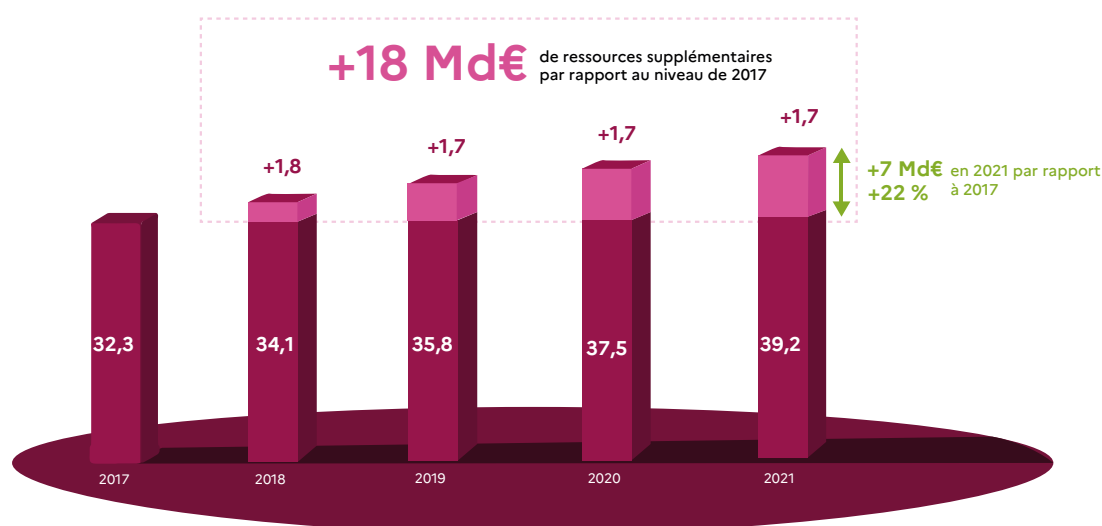
8,5 Md€ de pensions et de retraites civiles et militaires

► UN BUDGET CONFORME À LA LPM

+4,5%

 de budget entre 2020 et 2021
(total hors pensions)

Une LPM entièrement respectée pour la 3^e année d'exécution
afin de mieux protéger la France et les Français
aujourd'hui et demain



■ Montants LFI en Md€ et en crédits de paiement à périmètre constant 2021 (hors 0,1 Md€ de loyers budgétaires)

Équipement :
22,3 Md€

Masse salariale :
12,3 Md€

Fonctionnement :
4,6 Md€

= 39,2 Md€

+1,7 Md€
de ressources nouvelles
dont : +0,7 Md€
pour les programmes
d'armement majeurs des armées

+0,1 Md€
pour les dépenses de
fonctionnement des armées

+0,7 Md€
pour les autres dépenses d'équipement

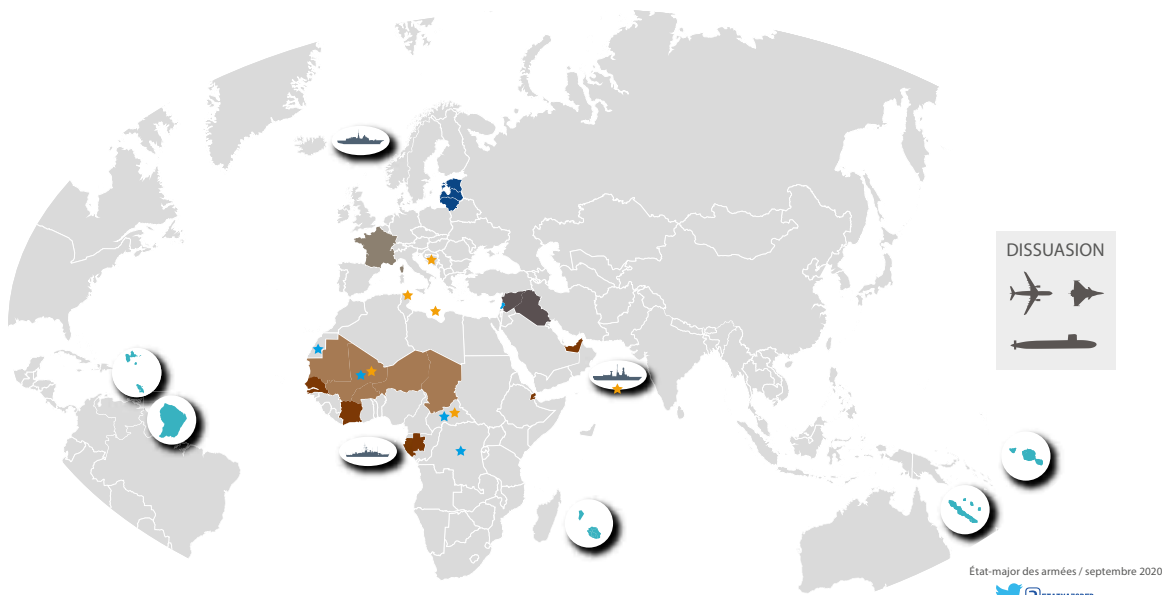
+0,2 Md€
pour les dépenses
de masse salariale

LES DÉPLOIEMENTS DES ARMÉES EN 2020

DANS LE MONDE

Protéger la France et la défendre contre les menaces terroristes

TERRITOIRE NATIONAL	
13 000 MILITAIRES	
FORCES DE SOUVERAINETÉ	
Antilles (FAA) :	1 000
Guyane (FAG) :	2 100
Mayotte/La Réunion (FAZSOI) :	1 700
Nouvelle-Calédonie (FANC) :	1 450
Polynésie française (FAPF) :	900
7 150 MILITAIRES	
FORCES DE PRÉSENCE	
Sénégal (EFS) :	350
Côte d'Ivoire (FFCI) :	950
Gabon (EFG) :	350
Djibouti (FFDJ) :	1 450
Émirats arabes unis (FFEAU) :	650
3 750 MILITAIRES	



BARKHANE	
Mauritanie - Mali - Burkina Faso Niger - Tchad	
5 100 MILITAIRES	

CHAMMAL	
Syrie - Irak	
600 MILITAIRES	

ONU	
Daman (Liban) : 700	
★ Sahara ★ Mali	
★ République centrafricaine	
★ République démocratique du Congo	
720 MILITAIRES	

UE	
★ République centrafricaine	
★ EULPC (European Union Liaison Planning Cell)	
★ Atalante ★ Althea	
★ Mali ★ Irini	
140 MILITAIRES	

MISSIONS MARITIMES	
Atlantique Nord :	200
Golfe arabo-persique (CTF 150, Agénor) :	200
Golfe de Guinée (Corymbe) :	150
Jeanne d'Arc :	600
Groupe aéronaval (déploiement non permanent) :	3 000
4 150 MILITAIRES	

OTAN	
eAP* : 100	
Pays baltes eFP** : 300	
400 MILITAIRES	

* enhanced Air Policing
** enhanced Forward Presence

Opération Barkhane 5 100 MILITAIRES

- Lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT) au Sahel.
- Opération conduite par les armées françaises en partenariat avec nos alliés européens et internationaux.

Opération Chammal 600 MILITAIRES

- Lutte contre Daech au Levant.
- Au sein de l'opération *Inherent Resolve* / OIR (plus de 70 nations).
- Soutien militaire aux forces locales.

Opération Amitié

- Jusqu'à 750 MILITAIRES pour acheminer du fret humanitaire et réaliser des travaux terrestres et maritimes d'urgence.
- Contribution des armées au soutien de la France au Liban.

► SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Protéger les Français au quotidien

• Opération Sentinelle

Une force de
10 000
militaires

3 000
militaires
Réserve
stratégique

7 000
militaires
mobilisables en
permanence

1,1 Md€
de provision
OPEX-MISSINT
en 2021

Un
**FINANCEMENT
MIEUX SÉCURISÉ**
pour les opérations

+ 100 M€

pour les missions intérieures (soldes et rémunérations)

Soit **1,2 Md€** de ressources pré-identifiées en 2021

Missions permanentes

Police du ciel : défense
aérienne au-dessus du
territoire national.

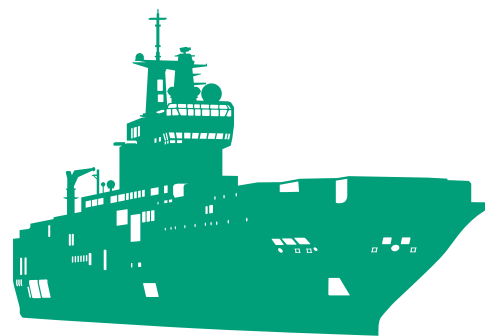
Sauvegarde maritime :
surveillance et protection
des approches maritimes.

Autres missions intérieures

Harpie : lutte contre
l'orpaillage illégal en
Guyane depuis 2008.

Héphaïstos : lutte contre
le feu en été en zone
Méditerranée depuis 1984.

OPÉRATION RÉSILIENCE



Appuyer les autorités civiles face à la situation de crise épidémique, en métropole et en outre-mer :

- près de **900 missions réalisées**
- **2 140 militaires** engagés en moyenne/jour et jusqu'à **4 100 militaires**



ACTION DU MINISTÈRE DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

- Plusieurs milliers de masques grand public testés.
- **2 580 projets** déposés auprès de l'Agence de l'innovation de défense (AID).
- **37 sélectionnés** pour un budget de soutien de 10 M€, après appel à projets de solutions innovantes.
- Soutien aux entreprises travaillant pour les armées via des mesures concrètes (création d'une *task*

force pour préserver les entreprises stratégiques).

- Paiement à titre exceptionnel des **factures inférieures à 5 000 €** sans vérification du service fait.
- **Mise en place d'une hotline d'écoute avec un espace Internet** pour recueillir des questions des entreprises fournisseurs ou sous-traitantes.

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2021

► RECRUTER DES COMPÉTENCES POUR LES ARMÉES

**PRÈS DE 27 000
RECRUTEMENTS EN 2021**

**23 000
militaires**

**4 000
agents civils**

90 % des militaires recrutés
ont moins de 25 ans



300 créations nettes de postes en 2021 dans les domaines prioritaires, dont :

- Renseignement +100 postes
- Cyberdéfense +100 postes
- Sécurité et protection
des emprises militaires +20 postes
- Soutien aux exportations +25 postes

Objectif de 500 postes dans le domaine spatial en 2025,
dont 39 en 2021

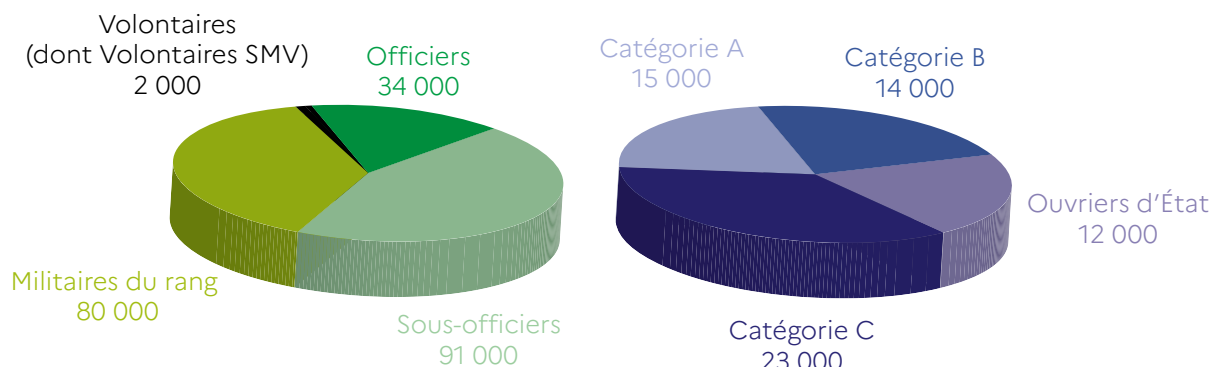


**40 000
réservistes opérationnels**

Des personnels pour la défense et la protection des Français

271 000

EFFECTIFS AU MINISTÈRE DES ARMÉES



207 000 MILITAIRES **64 000** CIVILS

LA FÉMINISATION AU MINISTÈRE DES ARMÉES

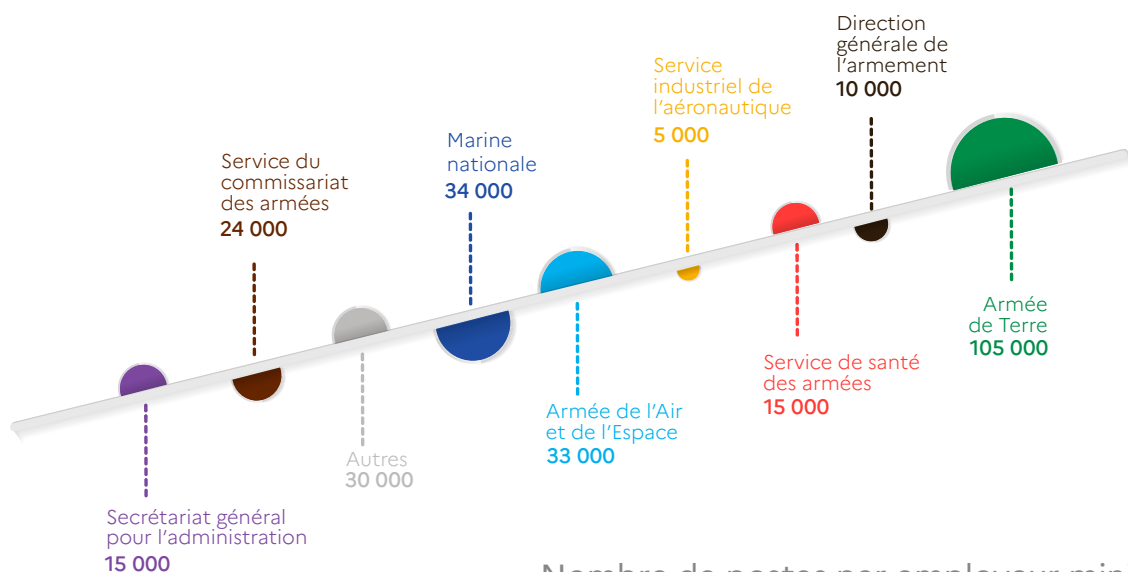


33 000
femmes
militaires

25 000
femmes
civiles



**LABEL « ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE »
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
DEPUIS 2020**



Nombre de postes par employeur ministériel

► AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DU PERSONNEL ET DE SA FAMILLE

« UNE LPM À HAUTEUR D'HOMME » / PROGRAMME HÉBERGEMENT

Améliorer les conditions d'hébergement en enceinte militaire pour les militaires du rang, les cadres célibataires et les stagiaires des trois armées

En 2021

237 M€
D'INVESTISSEMENTS
(AURONT PLUS QUE DOUBLÉ PAR
RAPPORT À 2019)

2 250 LITS : 850 PLACES NOUVELLES
(DONT 500 PLACES NOUVELLES DE BÂTIMENTS DE CADRES
CÉLIBATAIRES) 1 400 PLACES RÉHABILITÉES

En 2025

1 Md€
INVESTI

18 000 PLACES
D'HÉBERGEMENT
RÉNOVÉES

7 600 NOUVELLES
PLACES
CONSTRUITES

DANS TOUS LES
RÉGIMENTS DE
FRANCE

PLAN FAMILLE

Il s'agit d'un plan ambitieux qui représente un effort de
530 M€ sur la durée de la loi de programmation militaire 2019-2025



EN 2021 : 160 M€ DE CRÉDITS
EN FAVEUR DU LOGEMENT
FAMILIAL

UN QUOTIDIEN AMÉLIORÉ
POUR LE MILITAIRE ET SA
FAMILLE

38 M€

pour le lancement de la « **NPRM** », la **nouvelle politique de rémunération des militaires** et son « indemnité de mobilité géographique »

9 M€

de mesures pour poursuivre la fidélisation
des **personnels militaires**

9 M€

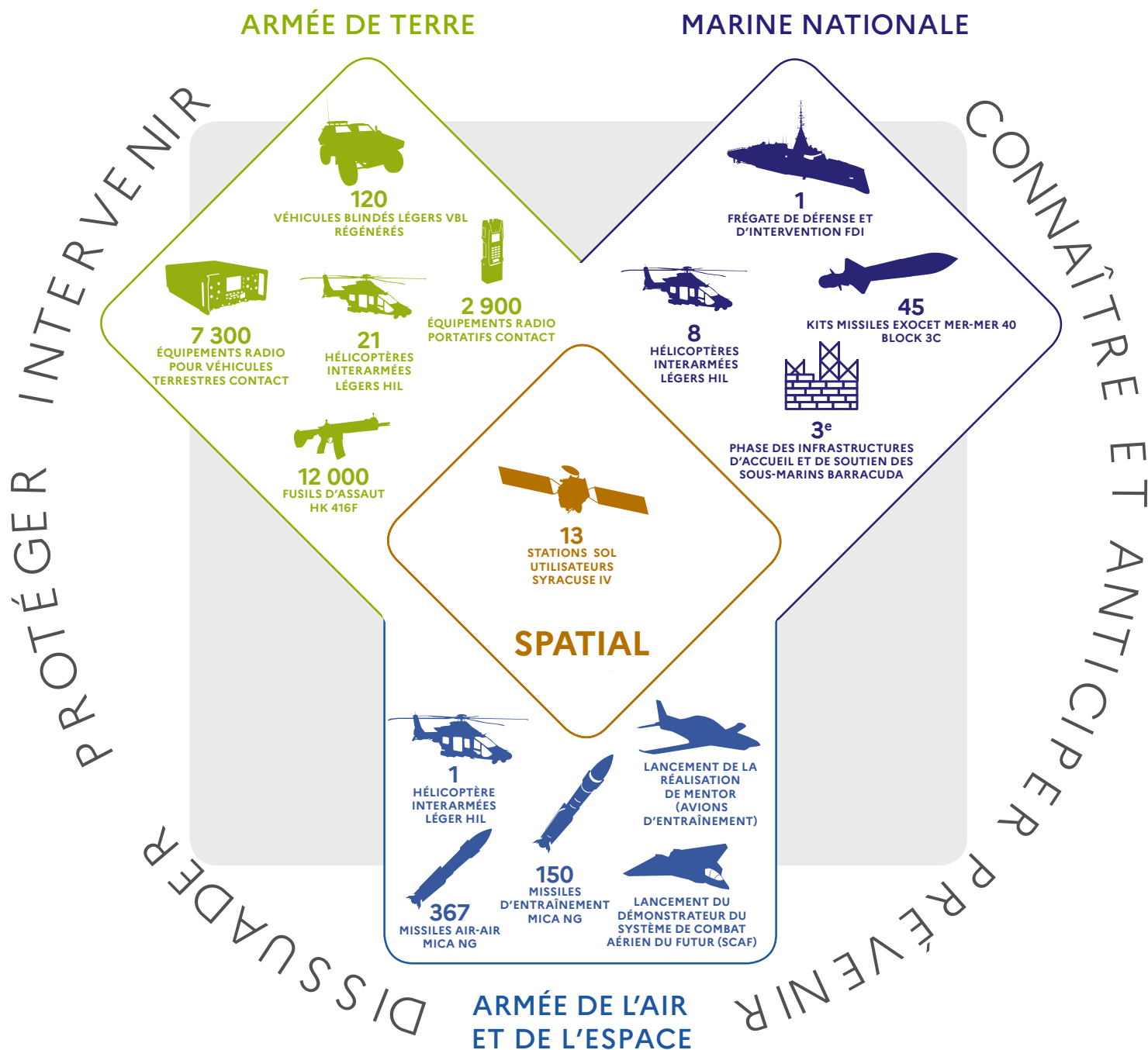
pour reconnaître la compétence et la
performance des **personnels civils**

10 M€

pour la fidélisation des **contractuels spécialisés**

► RENOUVELER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES

COMMANDES PRÉVUES PAR LA PROGRAMMATION 2021



RAPPEL DES COMMANDES 2020

TERRE : 271 blindés Griffon, 50 chars Leclerc rénovés, 42 blindés Jaguar, 364 blindés Serval, 14 hélicoptères Tigre rénovés, 12 000 fusils d'assaut HK 416F.

MER : 3 avions de surveillance Hawkeye (E2D), 7 avions de surveillance et d'intervention maritime, 2 modules de lutte contre les mines.

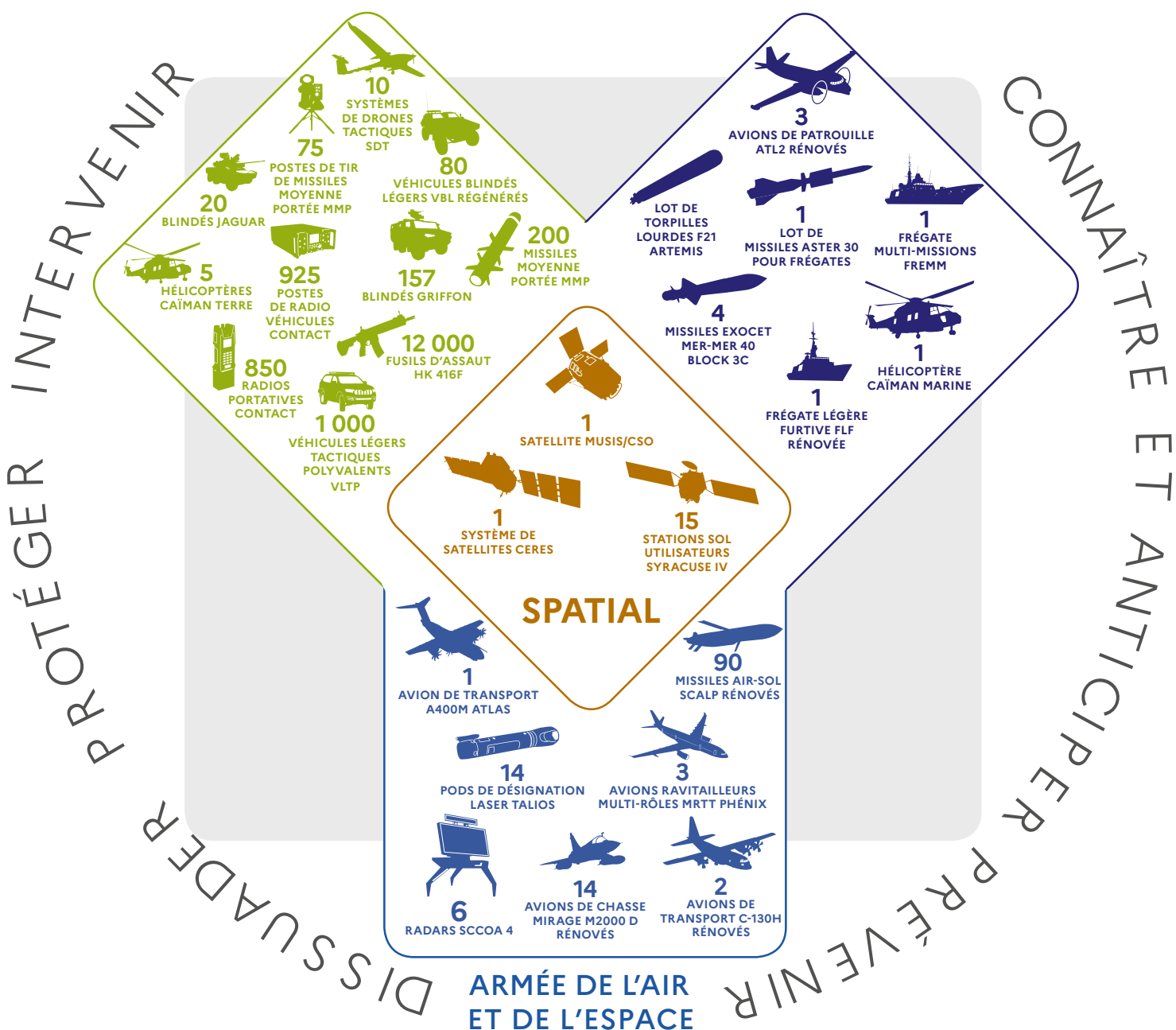
AIR ET ESPACE : 4 systèmes de drones MALE européens, 12 stations sol utilisateurs Syracuse IV, 3 radars Satam rénovés.

PLAN DE SOUTIEN À L'AÉRONAUTIQUE : 3 avions A330 destinés à être convertis en MRTT Phénix, 8 hélicoptères Caracal, 1 avion léger de surveillance et de reconnaissance ALSR, 1 système de drone aérien pour la Marine (SDAM) et 10 systèmes de mini-drones Marine (SMDM).

LIVRAISONS ATTENDUES EN 2021

ARMÉE DE TERRE

MARINE NATIONALE



RAPPEL DES LIVRAISONS 2020

TERRE : 1 001 véhicules légers tactiques polyvalents, 90 blindés Griffon, 4 hélicoptères Caïman Terre, 50 postes de missiles moyenne portée, 12 000 fusils d'assaut HK 416F.

MER : 2 avions de patrouille ATL2 rénovés, 2 hélicoptères Caïman Marine, 1 sous-marin Barracuda, 1 lot de missiles Aster.

AIR ET ESPACE : 2 avions de chasse Mirage M2000 D rénovés, 1 avion de transport A400M Atlas, 1 avion ravitailleur multi-rôle MRTT Phénix, 1 avion KC-130J de transport tactique et de ravitaillement en vol, 1 système de drones Reaper, 1 satellite MUSIS/CSO.

PLAN DE SOUTIEN À L'AÉRONAUTIQUE : 2 avions A330 destinés à être convertis en MRTT Phénix.

Une accélération de la modernisation des équipements majeurs des armées

15 Md€

d'autorisations d'engagement pour la prise de commandes pour les programmes à effet majeur (hors dissuasion)

+2 % par rapport à la LFI 2020

7,6 Md€

de crédits de paiement

+11 %

par rapport à la LFI 2020



Plan de relance

• Pour soutenir les entreprises du secteur de la filière aéronautique fortement impactée par la crise, le ministère des Armées réagit en commandant :

- 3 avions A330 destinés à être convertis en MRTT Phénix,
- 8 hélicoptères Caracal,
- 1 avion léger de surveillance et de reconnaissance ALSR,
- 1 système de drone aérien pour la Marine SDAM,
- 10 systèmes de mini-drones Marine SMDM.

L'ensemble de ces commandes répond à un besoin opérationnel des armées et leur anticipation permettra de sauvegarder plus de 1 200 emplois pendant 3 ans partout en France.

• Le ministère des Armées souhaite doubler le **fonds d'investissement DEFINVEST** pour passer de 50 à 100 M€ sur une période de 5 ans destinés à sauvegarder des sociétés d'intérêt stratégique pour la défense de la France par des dotations en capital.

Poursuite des efforts en matière d'infrastructure

2,2 Md€
de commandes
d'infrastructures



Des projets pour 2021 :

- **Infrastructures Scorpion** dans 12 unités de l'armée de Terre.
- **19 alvéoles de maintenance et de mise en œuvre** à Pau (5^e RHC et 4^e RHFS) pour les **hélicoptères nouvelle génération**.
- **Bassin à Toulon** pour les arrêts techniques majeurs des **sous-marins** de type Suffren.
- **Lignes de quais** à Brest pour les **frégates multi-missions et de défense aérienne**.

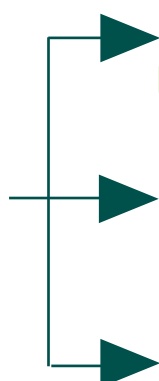
1,7 Md€

de crédits pour la politique immobilière dont 1,45 Md€ au titre des infrastructures de défense (hors dissuasion)



Un budget infrastructures qui permet de couvrir la diversité des besoins du ministère des Armées

1,7 Md€



339 M€

Infrastructures d'accueil pour les équipements des armées

772 M€

Infrastructures opérationnelles

539 M€

Infrastructures non opérationnelles, dont hébergement

► GARANTIR NOTRE AUTONOMIE
STRATÉGIQUE NATIONALE

CYBERDÉFENSE 201 M€

pour la lutte dans le cyberspace



ESPACE 624 M€

pour le domaine spatial en 2021
4,6 Md€ sur la période 2019-2025
notamment pour le renouvellement
satellitaire

Un effort exceptionnel de **100 M€**
en **2021** pour les lanceurs spatiaux



RENSEIGNEMENT

398 M€

d'investissements en 2021

DISSUASION
5 Md€
en 2021

25 Md€

entre 2019 et 2023
pour renouveler les
deux composantes
complémentaires
océanique et
aéroportée



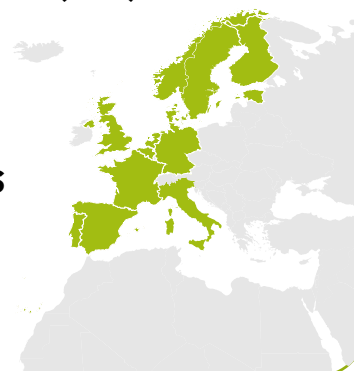
► CONTRIBUER À L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE

L'INITIATIVE EUROPÉENNE D'INTERVENTION (IEI)



13 partenaires qui représentent :

- **206 Md€ de budgets de défense nationaux cumulés**
 - 392 millions d'habitants
- 32 700 militaires engagés en opérations extérieures



Coopération structurée permanente (CSP)



46 PROJETS

en 2020 (contre 34 projets en 2019) dont 11 coordonnés par la France sur les 36 auxquels elle participe

(ex. : projet de défense anti-missile TWISTER pour *Timely Warning and Interception with Space-based TheatER surveillance*)

PEDID

Programme européen de développement industriel de défense

200 M€

et 16 projets financés en 2019, dont **14 projets** avec la participation d'entreprises françaises telles que Airbus DS, Thales, Naval Group et de nombreuses PME

FEDEF

Allocation en juillet 2020 de **8 Md€** courants au Fonds européen de défense (FEDef) pour la période 2021-2027, soit presque 16 fois le budget du PEDID. **PREMIÈRE FOIS QU'UNE ENVELOPPE SPÉCIALE EST CONSACRÉE À DES PROJETS INDUSTRIELS DE RECHERCHE ET DE DÉFENSE EUROPÉEN.**

► DÉTECTER, CAPTER ET VALORISER L'INNOVATION



6,6 Md€

Recherche et développement

Le ministère des Armées suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique sur l'ensemble du territoire national à travers différents programmes. En 2021, il consacre 6,6 Md€ à la Recherche et développement (R&D).

280 M€

Subventions aux opérateurs publics de recherche



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D) dont études de défense¹

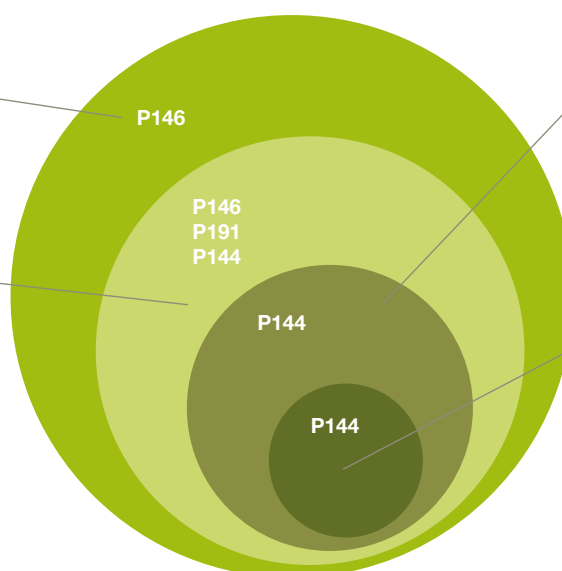
6 581 M€

- Développement P146

ÉTUDES DE DÉFENSE dont R&T¹

1 601 M€

- Recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) P146
- Recherche duale P191
- Études à caractère opérationnel et technico-opérationnel P144
- Études prospectives et stratégiques P144



RECHERCHE ET TECHNOLOGIE (R&T) dont études amont¹

1 039 M€

- Subventions de l'Office national d'études et de recherches aérospace (ONERA) et de l'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis (ISL)

ÉTUDES AMONT ET DISPOSITIFS D'AIDE AUX PME

901 M€

- Contrats passés vers l'industrie
- Subventions de soutien à la recherche, à l'innovation participative et aux projets d'accélération de l'innovation
- Participations au capital des pépites technologiques du secteur de la défense (fonds Definvest)

1. La somme indiquée pour chaque agrégat inclut le montant de l'agrégat du niveau inférieur.

901 M€

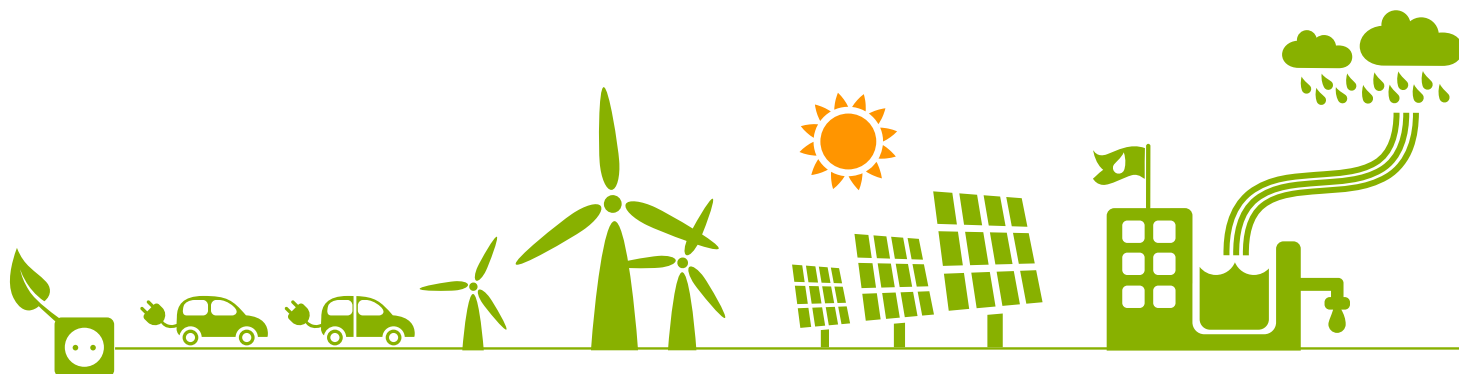
pour le soutien à l'innovation dont 117M€ dédiés à la recherche académique et à l'innovation en cycle court dont les objectifs sont fixés par le DrOID (document de référence de l'orientation de l'innovation de Défense)

Soit une augmentation de 4,8 % par rapport à 2020

200 M€

pour le nouveau fonds d'investissement DEFINNOV qui complète DEFINVEST et porte des projets novateurs susceptibles d'avoir des applications militaires

► MODERNISER, TRANSFORMER, SIMPLIFIER



Une nouvelle stratégie ministérielle de performance énergétique

Utilisateur d'un foncier de 274 000 hectares, le ministère des Armées a fait des questions environnementales une priorité :



15%

2010-2018 :
consommation d'énergie réduite
(hors carburants opérationnels)



Stratégie ministérielle de la performance énergétique :

- suppression de toutes les chaufferies au **charbon et au fioul** d'ici **2031** ;
- **2030** : flotte composée pour moitié de **véhicules « propres »**.



500 M€

budget dédié de 2020 à 2026

ACCROISSEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



« PLACE AU SOLEIL »

2 000

hectares
mis à disposition d'ici fin
2022 pour des projets
photovoltaïques

370 ha
déjà cédés à des
collectivités locales ou
loués à des exploitants

170 ha
supplémentaires
en cours

La poursuite de la transformation du ministère

- Mise en œuvre et poursuite du plan de déconcentration et de simplification au profit des commandants de base de défense
- Déploiement de 200 espaces ATLAS fin 2021
- Engagement du ministère dans le programme « Usagers au cœur », pour un État plus proche, plus simple et plus efficace
- Transformation et modernisation de la fonction RH
- Création du Service de l'énergie opérationnelle (SEO)
- Nouvelle organisation de l'administration centrale du ministère

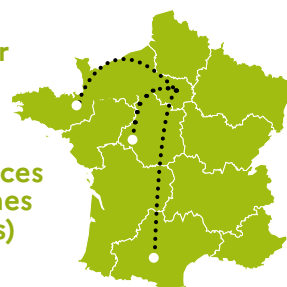


Renforcement de pôles régionaux

Pôle cyber
(Rennes)

Pôle
ressources
humaines
(Tours)

Pôle spatial
(Toulouse)



UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET IMPLIQUÉE AU PROFIT DE TOUS

► DES DROITS MAINTENUS ET ÉTENDUS POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

2 Md€

pour la mission Anciens combattants

- 1 958 M€ pour le programme « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant »
- Près de 39 M€ pour le programme « Liens entre la Nation et son armée »

25 M€

ACTION SOCIALE
ONACVG* EN 2021



* Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Des droits maintenus

- 851 M€ de pensions militaires d'invalidité
 - 645 M€ pour la retraite du combattant
- Mais aussi les rentes mutualistes et l'allocation de reconnaissance en faveur des harkis.

Des droits étendus

- Extension du nombre de conjoints survivants de grands invalides de guerre pouvant **bénéficier d'une majoration de pension de réversion** (près de 5 300 euros de plus pour 200 bénéficiaires).
- Mise en œuvre de la **demi-part fiscale à partir du 1^{er} janvier 2021 pour 30 M€** (extension en faveur des conjoints survivants de grands invalides de guerre).

► UN SOUTIEN ACTIF AUX BLESSÉS MILITAIRES



1 425 militaires aidés par l'ONACVG
dont 274 dans le cadre de conventions
passées avec les armées

Aide à la reconversion : **526 362 €**
dont **504 942 €** au profit des anciens
des OPEX

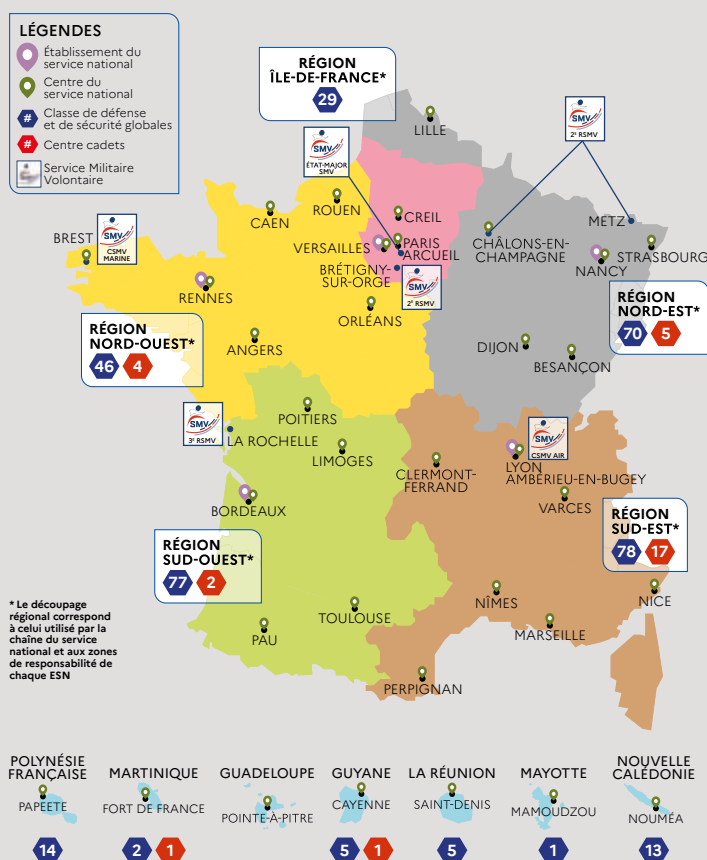
► UN CYCLE COMMÉMORATIF EXCEPTIONNEL

Une année commémorant l'ensemble des conflits contemporains :

- Première Guerre mondiale (centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu) ;
- Seconde Guerre mondiale (combats de la France libre et hommage aux victimes de la Shoah à l'occasion du 80^e anniversaire des premières rafles de Juifs) ;
- OPEX : 30^e anniversaire de la guerre du Golfe (division Daguet).

► LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DÉFENSE ET DES TERRITOIRES

Pour une promotion de l'esprit de défense,
de l'engagement et l'aide à l'insertion professionnelle



- La Journée défense et citoyenneté (JDC) modernisée, interactive pour **770 000 appelés**
- Revalorisation du barème d'indemnisation des transports des jeunes convoqués en JDC (**+2,2 M€/an**)

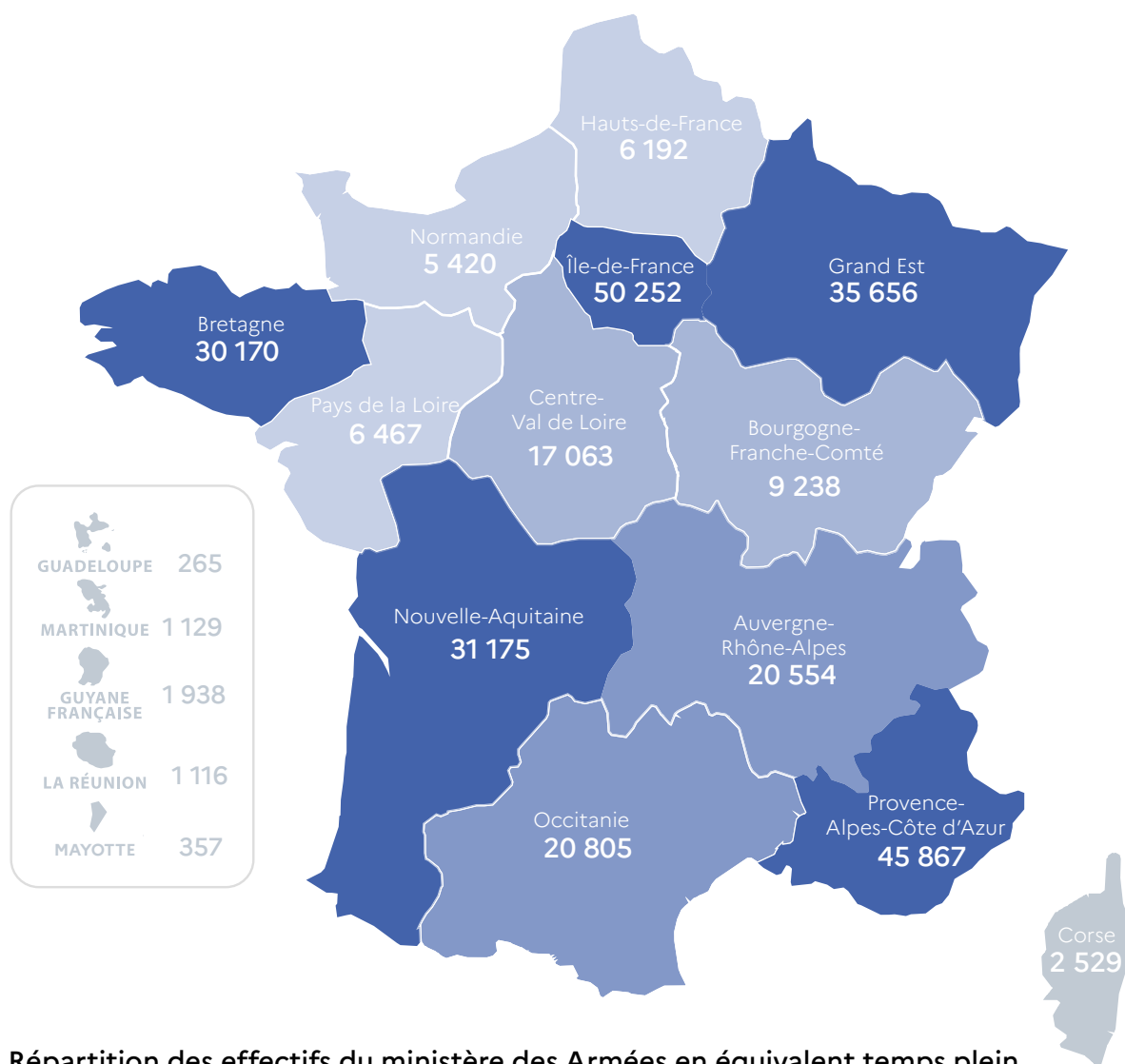


L' APPRENTISSAGE

L'investissement du ministère des Armées en faveur de la jeunesse se traduit par une augmentation de plus de 25 % du nombre de contrats d'apprentissage → **cible portée ainsi de 1 600 à 2 079 apprentis en 2020** (après le recensement des besoins des employeurs).

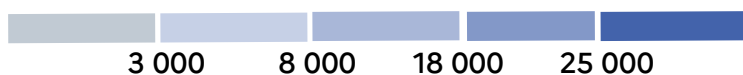
NOTRE CONTRIBUTION À L'EMPLOI ET À L'ÉCONOMIE DANS NOS TERRITOIRES

Des personnels militaires et civils présents dans tous les territoires

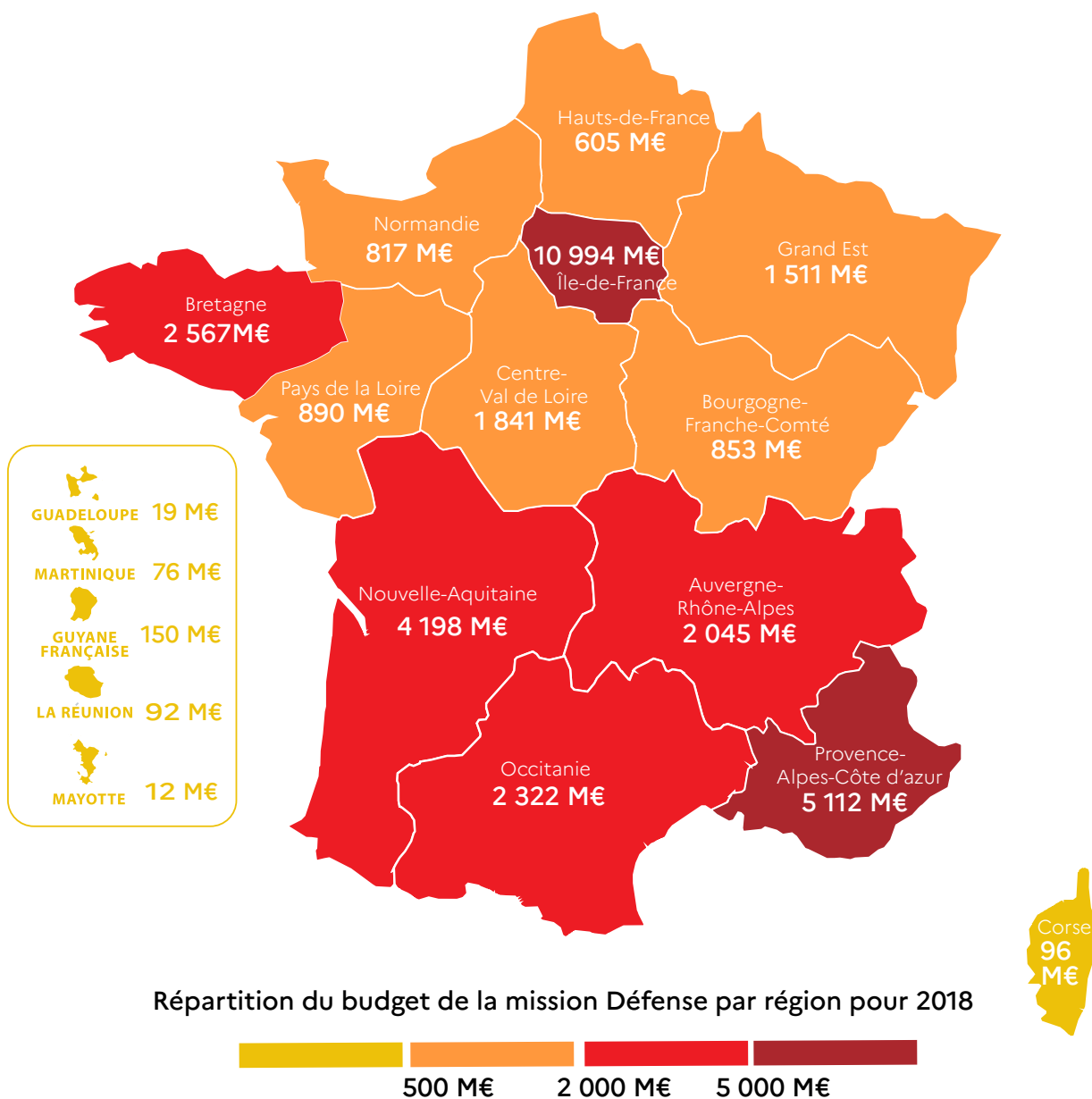


Répartition des effectifs du ministère des Armées en équivalent temps plein

Effectifs du ministère des Armées par régions et par DROM (hors apprentis et stagiaires SMV). Source DRH-MD, REO/RDP 2020.



Un budget 2018 de 34,2 milliards d'euros qui a profité à tous les territoires



RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS

Le ministère des Armées rend compte au Parlement de la bonne exécution de la LPM, principalement lors de l'examen des Projets de loi de finances (PLF). À cette occasion, le ministère répond aux questions soumises par les rapporteurs budgétaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le Parlement dispose également d'**outils renforcés de suivi et d'évaluation** de la mise en œuvre de la LPM 2019-2015 dans le cadre des dispositions de ses articles 4, 9, 10 et 11.

- Bilan de l'exécution de la LPM d'avril 2020
- Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France de juin 2020
- Bilan détaillé des OPEX de juin 2020
- Bilan de l'exécution de la LPM de septembre 2020

AUTRES DOCUMENTS D'INFORMATION

Les chiffres clés
de la Défense 2020



Rapport au Parlement sur les
exportations d'armement de la
France 2020

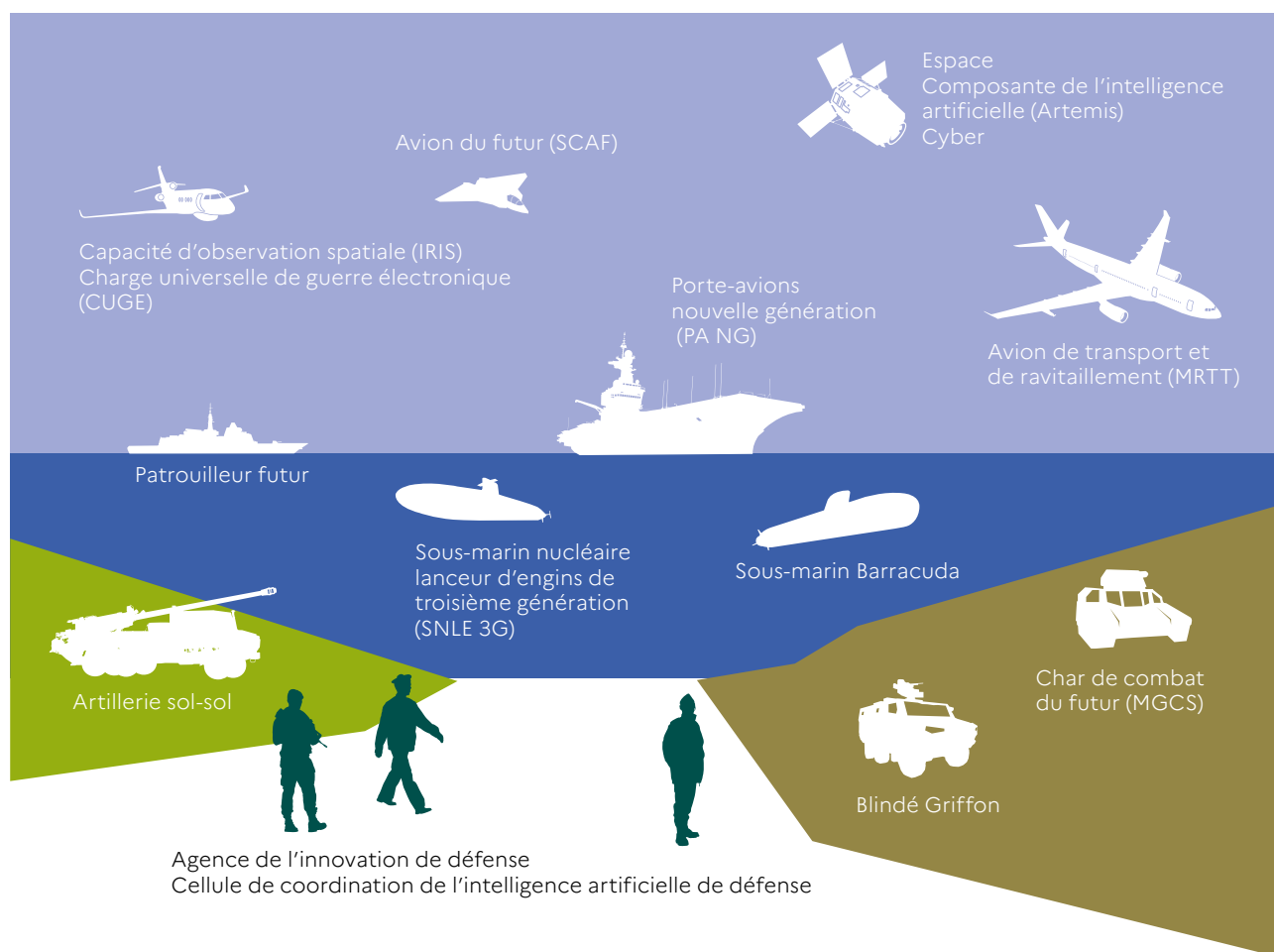


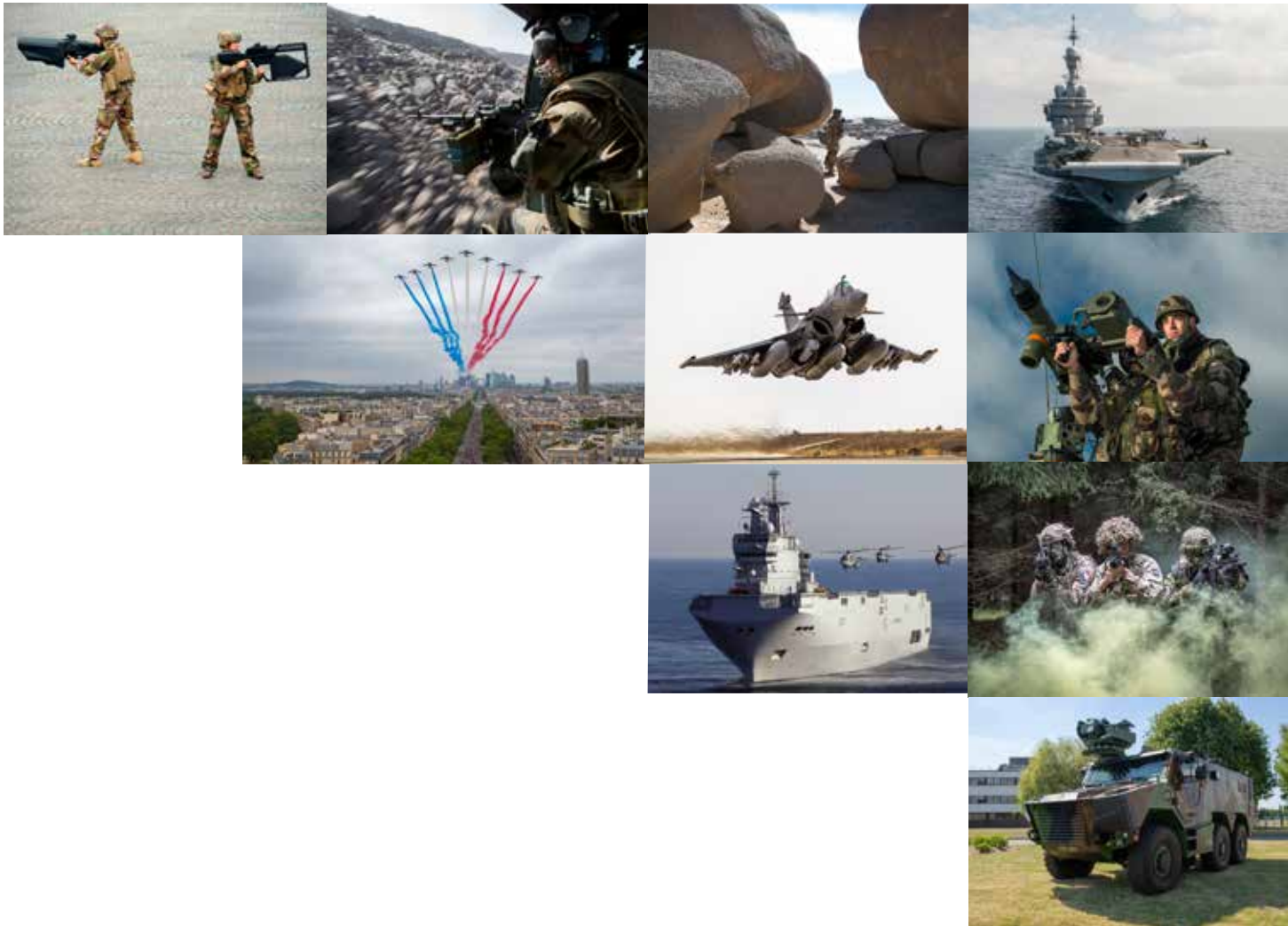
LE FUTUR DE LA DÉFENSE

L'Ambition 2030 : disposer des capacités opérationnelles fondamentales pour faire face aux menaces et défis futurs

PLF 2021 : UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE DANS LA REMONTÉE EN PUISSANCE DE NOS ARMÉES

Dans un ministère transformé, plus performant et plus innovant

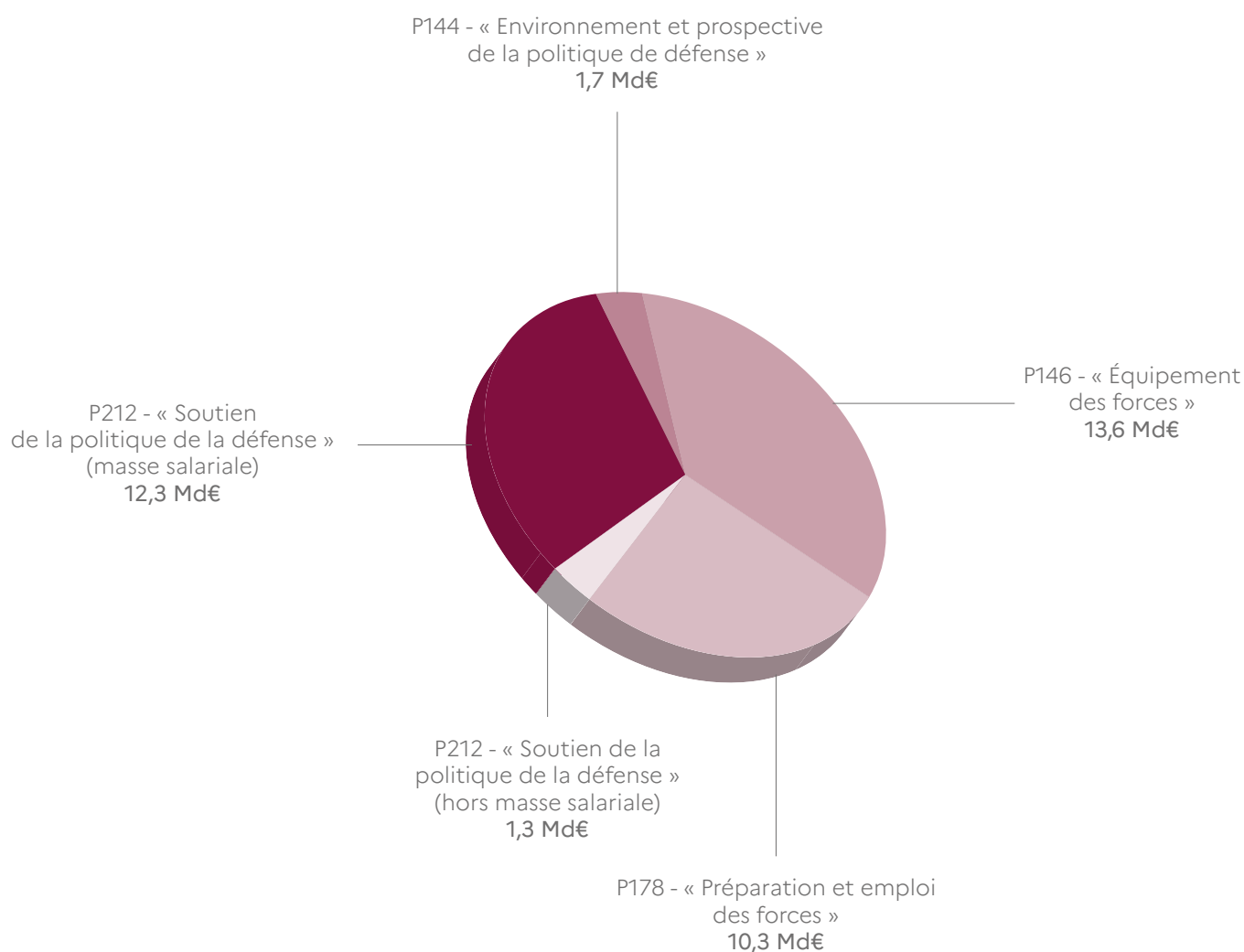




ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES EN 2021

Présentation générale du budget 2021
de la mission Défense par programmes budgétaires*

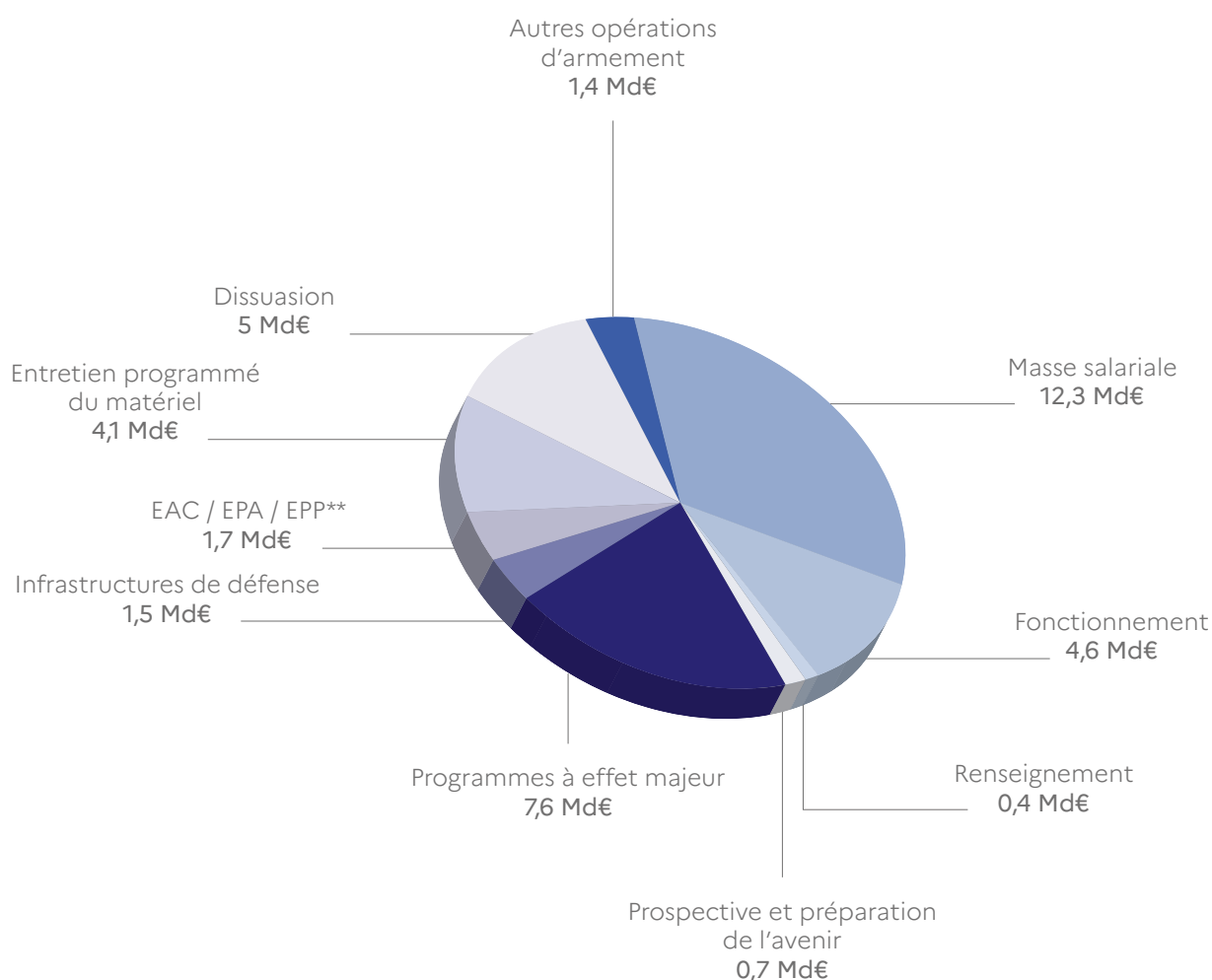


39,2 Md€ dont 1,1 Md€ de provision OPEX-MISSINT



* Le total affiché des sommes résulte de l'utilisation d'arrondis.

Présentation générale du budget 2021 de la mission Défense par nature de dépenses*



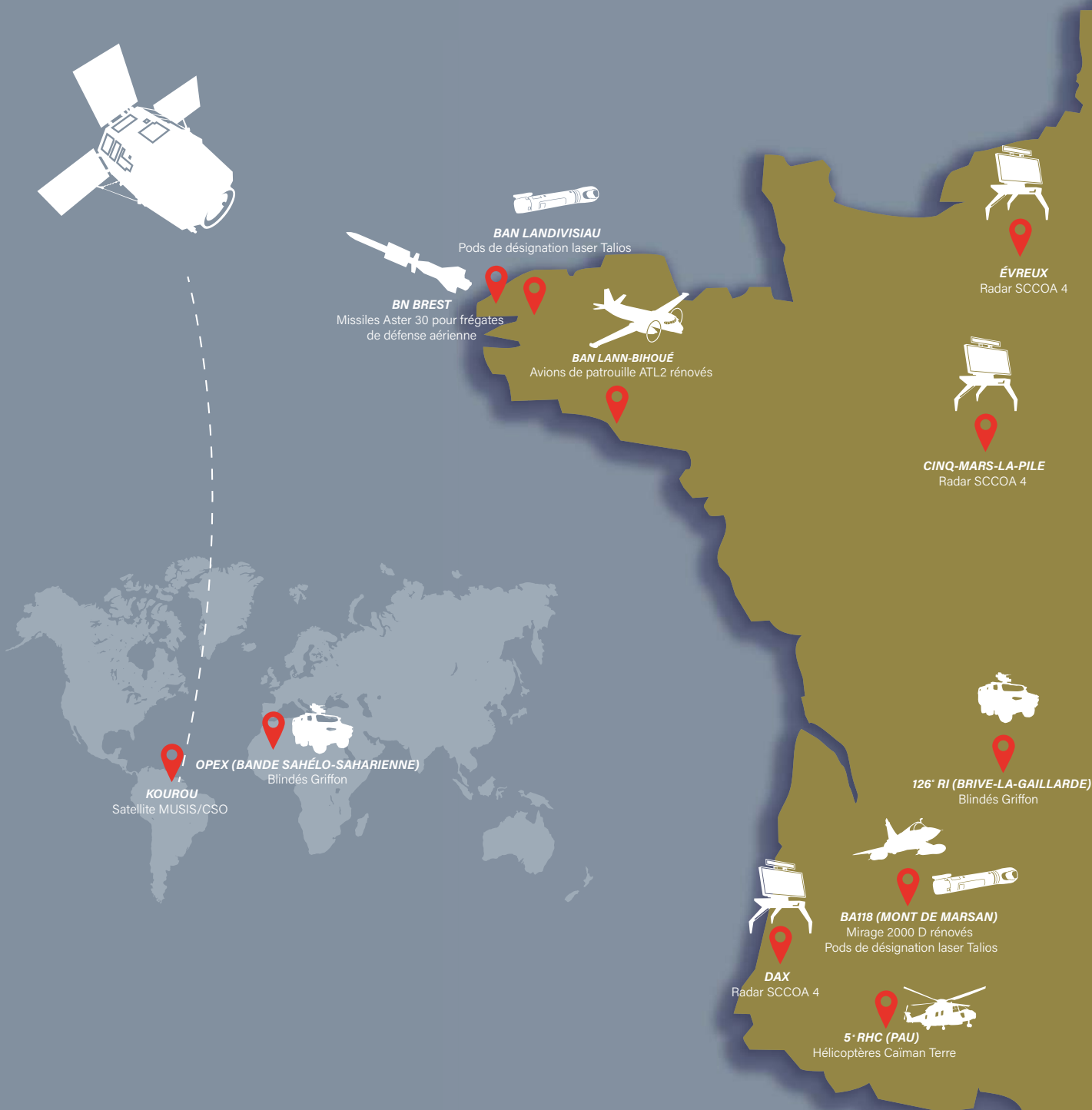
39,2 Md€ dont **1,1 Md€** de provision OPEX-MISSINT

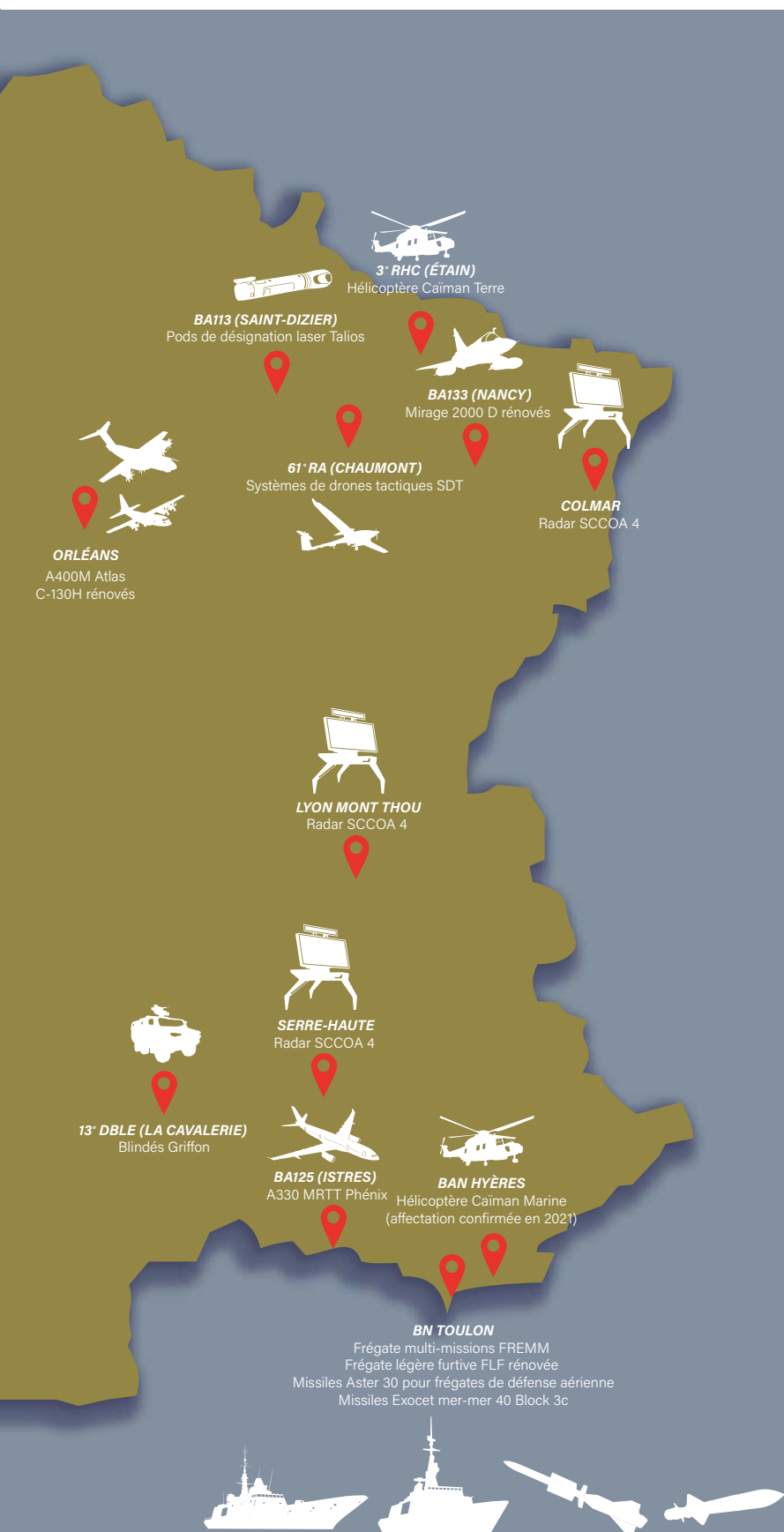


* Le total affiché des sommes résulte de l'utilisation d'arrondis.

** Équipement d'accompagnement / Environnement des programmes / Entretien programmé du personnel.

ANNEXE 2 : CARTE DES PRINCIPALES LIVRAISONS EN 2021





ANNEXE 3 : GLOSSAIRE

Acronyme	Signification
AID	Agence de l'innovation de défense
ALSR	Avion léger de surveillance et de reconnaissance
ATL2	Atlantique 2
ATLAS	Accès en tout temps en tout lieu au soutien
BA	Base aérienne
BAN	Base d'aéronautique navale
BN	Base navale
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CERES	Capacité de renseignement électromagnétique spatiale
CNES	Centre national d'études spatiales
CONTACT	Communications numériques tactiques et de théâtre
COVID-19	<i>Coronavirus disease 2019</i>
CSP	Coopération structurée permanente
CTF	<i>Combined Task Force</i>
CUGE	Charge universelle de guerre électronique
DBLE	Demi-brigade de Légion étrangère
DGA	Direction générale de l'armement
DICoD	Délégation à l'information et à la communication de la Défense
DrOID	Document de référence de l'orientation de l'innovation de Défense
EAC	Équipement d'accompagnement
eAp	<i>enhanced Air Policing</i> (Police du ciel renforcée)
eFP	<i>enhanced Forward Presence</i> (Présence avancée renforcée)
EFG	Éléments français au Gabon
EFS	Éléments français au Sénégal
EPA	Environnement des programmes d'armement
EPP	Entretien programmé du personnel
EULPC	<i>European Union Liaison Planning Cell</i>
FAA	Forces armées aux Antilles
FAG	Forces armées en Guyane
FANC	Forces armées en Nouvelle-Calédonie
FAPF	Forces armées en Polynésie française
FAZSOI	Forces françaises de la zone sud de l'océan Indien
FDI	Frégate de défense et d'intervention
FEDef	Fonds européen de défense
FFCI	Forces françaises en Côte d'Ivoire
FFDJ	Forces françaises à Djibouti
FFEAU	Forces françaises aux Émirats arabes unis
FLF	Frégate légère furtive
FREMM	Frégate multi-missions
GAT	Groupes armés terroristes
HIL	Hélicoptère interarmées léger
IEI	Initiative européenne d'intervention
INI	Institution nationale des Invalides
ISL	Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis
JDC	Journée défense et citoyenneté
LFI	Loi de finances initiale
LPM	Loi de programmation militaire
M€	Million(s) d'euros
MALE	(Drone) Moyenne altitude, longue endurance
Md€	Milliard(s) d'euros

Acronyme	Signification
MGCS	<i>Main Ground Combat System</i>
MICA	Missile d'interception, de combat et d'autodéfense
MISSINT	Mission intérieure
MMP	Missile moyenne portée
MRTT	<i>Multi Role Transport Tanker</i>
MUSIS/CSO	<i>Multinational Space-based Imaging System</i> / Composante spatiale optique
NPRM	Nouvelle politique de rémunération des militaires
OIR	<i>Operation Inherent Resolve</i>
ONACVG	Office national des anciens combattants et victimes de guerre
ONERA	Office national d'études et de recherches aérospatiales
ONU	Organisation des Nations unies
OPEX	Opération extérieure
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PA NG	Porte-avions de nouvelle génération
PEDID	Programme européen de développement industriel de défense
PIB	Produit intérieur brut
PLF	Projet de loi de finances
PMI	Pension militaire d'invalidité
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et technologie
RA	Régiment d'artillerie
RHC	Régiment d'hélicoptères de combat
RHFS	Régiment d'hélicoptères des forces spéciales
RI	Régiment d'infanterie
SCAF	Système de combat aérien du futur
SCALP	Système de croisière conventionnel autonome à longue portée
SCCOA	Système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales
SDAM	Système de drone aérien pour la Marine
SDT	Système de drones tactiques
SEO	Service de l'énergie opérationnelle
SGA	Secrétariat général pour l'administration
SMDM	Système de mini-drones Marine
SMV	Service militaire volontaire
SNLE 3G	Sous-marin nucléaire lanceur d'engins de troisième génération
SSA	Service de santé des armées
TWISTER	<i>Timely Warning and Interception with Space-based Theater surveillance</i>
UE	Union européenne
VBL	Véhicule blindé léger
VLTP	Véhicule léger tactique polyvalent

Crédits photos :

La majorité des photos contenues dans ce document ont été prises avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.

Couverture (de gauche à droite et de haut en bas) : © Armée de l'Air et de l'Espace ; © Armée de Terre ; © Meta-Défense ; © Armée de Terre ; © Airbus Defence and Space ; © Ministère des Armées ; © Armée de Terre ; © Marine nationale ; © Marine nationale ; © Nicolas Nelson/Armée de l'Air et de l'Espace / Page 3 : © Armée de Terre / Page 5 : © Véronique Besnard/ECPAD / Page 7 : © Arnaud Karaghezian/ECPAD / Page 12 (de gauche à droite et de haut en bas) : © Armée de Terre ; © Anthony Thomas-Trophime/DICoD / © Shutterstock / © Armée de Terre ; © Airbus Defence and Space ; © Gwladys David/Marine nationale ; © Armée de Terre ; © Marine nationale ; © Simon Ghesquière/Marine nationale ; © Richard Nicolas-Nelson/Armée de l'Air et de l'Espace / Page 18 (de gauche à droite) : © État-major des armées/Armée de Terre ; © Ministère des Armées / Page 24 : © Véronique Besnard/ECPAD / Page 25 : © Patrick Palmesani/SGA COM / Page 27 : © Mourad Cherfi / Page 30 (haut et bas de page) : © ONACVG / Page 31 (haut et bas de page) : © Erwan Rabot/SGA COM / Pages 32 et 33 (de gauche à droite) : © Anthony Thomas-Trophime/DICoD ; © DR ; © Véronique Besnard/ECPAD ; © Bruno Biasutto/DICoD / Page 34 : © DR / Page 36 (de gauche à droite et de haut en bas) : © Charles Platiau/Reuters ; © Arnaud Roiné/ECPAD ; © Sébastien Lafargue/ECPAD ; © Cindy Luu/Marine nationale ; © Jean-Baptiste Tabone/Armée de Terre ; © Charles Pioreschi-Drouin/Armée de l'Air et de l'Espace ; © Jean-Charles Thorel/Armée de Terre ; © DR ; © DR ; © DICoD.



Ministère des Armées



@Armees_Gouv



@armees_gouv



Ministère des Armées



Ministère des Armées

Retrouvez-nous sur www.defense.gouv.fr